



REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT A.H.P  
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

**Séance du 04 juillet 2023**  
**Objet : Demandes de subvention CAF-ALSH**

L'an deux mille vingt et trois et le 04 juillet à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE,  
Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, BERNARD  
Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ  
Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, AKLA  
Mohammed.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, MIOTTO Lucie, BIANCO  
Maryline, Mrs CHAMBRE Emmanuel, VARCIN Alexandre.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à M. MUNOZ Estéban. Mme  
ROBERT Carole a donné procuration à M. GONCALVES Gilles. M. VARCIN Alexandre a  
donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. DURAND Thierry a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15  
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E.legipate.com

**OBJET : Demandes de subvention CAF-ALSH**

Mme le Maire expose qu'afin de compléter l'équipement du centre de loisirs, elle propose de solliciter 3 subventions auprès de la CAF, à hauteur de 80% pour chaque montant HT :

1. Une subvention d'investissement mobilier
2. Une subvention d'investissement informatique
3. Une subvention de fonctionnement formation.

1. Investissement mobilier

DEPENSES		RECETTES	
Equipement jardin pédagogique : coffre de jardin, tondeuse manuelle, cisaille à gazon, maisonnette	716.67 €	CAF	3255.98 €
Enceintes sans fil	549.98 €	Commune	814.00 €
Toile store	646 €		
Tabouret ergonomique	120.33 €		
Réaménagement bureau	2037 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4069.98 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4069.98 €</b>

2. Une subvention d'investissement informatique

DEPENSES		RECETTES	
Ordinateur fixe	1432 €	CAF	4125.57 €
3 tablettes	1406.97 €	Commune	1031.40 €
Complément logiciel	2318 €		
<b>TOTAL</b>	<b>5156.97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5156.97 €</b>

3. Une subvention de fonctionnement formation.

DEPENSES		RECETTES	
Formation complément logiciel	1650 €	CAF	1800 €
Psychomotricienne	600 €	Commune	450 €
<b>TOTAL</b>	<b>2250 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2250 €</b>

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve les projets d'équipement,
- approuve les plans de financement exposés,
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour solliciter ces financements.

Malijai,  
Le 04 juillet 2023  
Fait et délibéré, les jour, mois et an  
que dessus.  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-210401059-20230704-2023\_04\_23-

